

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

L'UNION PROTESTANTE.

SOCIÉTÉ SECRÈTE ÉTABLIE A GENÈVE.

2e. article.

Manifeste du Comité Directeur.

Nous avons fait connaître la nature, l'organisation, les tendances religieuses et politiques de la nouvelle société secrète; nous avons dit comment le Comité occulte qui la dirige, ayant fait imprimer, sous forme de manifeste, l'Introduction au Manuel destiné aux associés, ce manifeste est tombé dans le domaine de la publicité, malgré les précautions prises pour le dérober à la connaissance de tout homme étranger à l'association. Nous allons maintenant étudier ce curieux document, en remarquant toutefois que nos auteurs ont eu soin de voiler le fond de leur pensée et d'en tempérer singulièrement l'expression: Dans toute société secrète, le nombre des simples est toujours plus ou moins considérable, et les meneurs ont quelque intérêt à ne pas trop les effaroucher. Voici comment le Manifeste indique le but de l'Association et les moyens de l'atteindre:

"Conformément à l'article premier des statuts, le but de l'Union protestante est de travailler au maintien et à l'affermissement du protestantisme parmi nous, attendu que le caractère de nationalité de notre Genève se perdrait infailliblement si elle venait à perdre la religion par laquelle et pour laquelle Dieu l'avait tirée de l'obscurité..."

"...Nous travaillons en même temps à trois œuvres indispensables et inséparables, si Genève veut joindre un avenir à son passé. Ces trois œuvres devraient s'appeler moyens d'atteindre le but de l'Union; mais, pour abrégér, nous les nommerons buts de la Société."

**PREMIER BUT. — Développement de la vie religieuse.** — Ne nous arrêtons pas à ce premier moyen. Cette partie du Manifeste ne contient guère que des vieilles calomnies contre l'Eglise, des lieux-communs protestants sur la Bible, et des louanges non moins surannées à la mémoire des premiers réformateurs. Le seul passage digne d'attention est celui-ci:

"Il est grand temps de relever à deux mains notre vieux drapeau, cette Bible qui nous fit ce que nous sommes et ce que nous sommes encore... Voilà ce qu'a voulu l'Union protestante quand elle s'est engagée (Lettre A de l'art. 2 des Statuts) à faire prévaloir dans notre vie domestique et sociale, l'esprit chrétien et les habitudes religieuses."

"C'est dans le but d'imprimer cette grande pensée à nos sections, que le Comité leur a mis en main une prière liturgique avec demande expresse de commencer par là toutes les séances, et qu'il les a iterativement invité à faire du culte public et particulier l'objet de leurs plus sérieuses délibérations et résolutions."

"Le chef de section aura donc à toucher fréquemment cette corde, qui ne peut manquer de résonner dans l'âme de nos concitoyens réformés..."

Ainsi, à côté de son ministère public, le protestantisme genevois a maintenant un ministère secret, une sorte de sacerdoce ténébreux dirigé souverainement par un pontificat enseveli au sein d'un comité occulte. Là s'élaborent les formules liturgiques d'un culte nouveau; là on accorde les sons de toutes les cordes que les chefs de section sont chargés de toucher; là aussi sans doute, et nous en aurons tout à l'heure le demi-aveu, on enfante la doctrine nouvelle qui doit réunir en un seul esprit tous les protestants. La réforme ne veut point d'Eglise visible; à son Eglise sans forme et sans corps conviennent sans doute des pasteurs invisibles; mais cette Eglise n'a point de vie extérieure, de vie humaine, ce n'est qu'une ombre; or, pour être dans l'ombre, le sanhédrin occulte de Genève n'en est pas moins une réalité.

**DEUXIÈME BUT. — Union des protestants.** — Sur ce point le Manifeste est d'une naïveté si originale qu'on ne peut se refuser la joie de le citer longuement.

"Si le développement de la piété chrétienne est le premier but de notre association, le second est d'unir les protestants de toutes couleurs et de tous noms dans le sentiment de leurs communs liens et de leurs communs dangers."

"Sur quel fondement asseoir cette union si désirable? Vouloir le chercher dans l'unité des convictions religieuses serait une folle et téméraire prétention. Il faudrait pour cela exiger des concessions de chaque opinion, tandis que chacune a un égale droit à être respectée... D'ailleurs, il serait

facile de prouver, si c'était le lieu, que ces diversités dans la manière d'entendre la parole de Dieu sont inévitables; qu'elles proviennent de la divine profondeur des choses révélées, des bornes inhérentes à l'esprit humain, comme aussi peut-être de la conscience plus ou moins délicatè avec laquelle on cherche la vérité; qu'elles ont eu lieu de tout temps dans l'Eglise, et qu'elles ne cesseront que dans le ciel. Et, après tout, cette diversité est moins un mal que l'indifférence; elle est, au contraire, un bien en ceci, qu'elle provoque les individus à s'éclairer, par des recherches personnelles, à consulter plus attentivement et plus sérieusement les Ecritures, et qu'elle anime ainsi toute l'Eglise d'une sainte émulation..."

..... Que les chrétiens soient unis ou non par une parfaite conformité de croyance, qu'importe, pourvu que chacun d'eux individuellement et selon ses moyens, tende et parvienne à s'unir à Dieu. Le mal n'est donc point dans la diversité, il n'est que dans l'hostilité de ces diversités, ce qui est tout autre chose; dans les prétentions, les défiances et les condamnations réciproques, en un mot, dans le Moi humain qui se mêle à tout, même aux choses saintes, et qui gâte tout ce à quoi il se mêle en voulant tout juger et tout ordonner sur sa propre mesure.

"Le protestantisme, en rendant aux consciences leur liberté, s'est jaillir avec éclat cette différence d'opinion qui avait toujours existé; et telle est l'inconséquence humaine que les points sur lesquels on ne s'accordait pas, prirent par cela seul une importance outrée, et ce qui n'était qu'un motif de plus à se rapprocher pour s'éclairer et s'édifier réciproquement, devint un motif pour s'exclure. De là des luttes qui tournèrent au grand détournement de la religion, au dedans, en bannissant la charité, au dehors, en fournissant un spécieux prétexte aux incrédules pour tout rejeter; aux papistes pour se rire d'une prétendue liberté que chacun s'arrogeait pour lui-même et refusait aux autres, et pour la proscrire dédaigneusement au nom de ses contradictions et de ses écarts."

"Ce mal, qui travaille encore aujourd'hui, et plus que jamais peut-être, le protestantisme en général, et Genève en particulier, appelle un prompt remède, car il nous perdrait sans retour."

L'embarras est de trouver ce prompt remède. Le Comité occulte, qui prétend s'emparer de la domination à Genève, imagine de le demander à l'Eglise Romaine; l'idée est bonne, et nous l'en louons. Le Comité s'est aperçu qu'après avoir inventé le système de l'unité, Rome comprit que l'unité absolue est incompatible avec l'inévitable variété des facultés humaines, et qu'en conséquence, bien loin d'étouffer dans le sein de l'Eglise catholique toute liberté, tout exercice et tout développement des facultés humaines, comme l'en ont toujours accusé, comme l'en accusent encore tous les protestants, la papauté se montra sur ce point d'une parfaite tolérance: ne décidant jamais entre les opinions opposées que lorsque la décision était mûre et préparée par l'assentiment général des fidèles; ne proscrivant jamais que celles qui étaient sans racines dans l'Eglise, et par conséquent dépourvues de force et de vérité; tolérant patiemment celles que la bonne foi, les circonstances, l'état intellectuel du moment rendaient excusables, lorsqu'elles n'étaient pas de nature à compromettre le dépôt sacré de la foi ou les bonnes mœurs; laissant en un mot aux intelligences soumises à son autorité cette complète liberté, dans les limites de l'orthodoxie, qui a produit au moyen âge un si merveilleux développement des facultés humaines, et une activité si prodigieuse dans la sphère des plus nobles travaux auxquels l'esprit de l'homme se puisse livrer. Voilà ce que reconnaît le Comité de Genève; si ce ne sont ses termes, c'en est le sens, s'il est plutôt:

"L'Eglise romaine met autant d'adresse à cacher ses désaccords que le protestantisme met d'imprudence à étaler les siens, attendant pour décider entre les opinions opposées qu'elles eussent par elles-mêmes fait leur chemin dans le monde; sanctionnant celle qui avait à tort ou à droit conquis l'assentiment général, pour peu qu'elle y vit un avantage; rejetant celle qui était sans racines dans les masses, pour peu qu'elle y vit un danger pour elle; et pactisant avec les autres, tantôt en gardant la neutralité entre des controverses fortement appuyées des deux parts, et se contentant de leur enjoindre le silence, tantôt en n'ayant pas l'air de voir ce qu'elle ne pouvait empêcher. Elle fit mieux encore, la papauté: elle eut soin de prendre à sa main les divergences naissantes, de les légaliser, de les coordonner, afin de sauver les apparences, de les rendre moins sensiblement opposées entre elles et avec elle-même et par conséquent moins fâcheuses. Une preuve entre des milliers: Qu'est-ce qu'un ordre religieux dans l'Eglise romaine?"

Au fait, ce n'est autre chose qu'une secte qui a toujours sa discipline propre, et bien souvent des doctrines en flagrante opposition avec celles d'un autre ordre également légitime; en sorte que ces éléments hétérogènes sont censés former un tout homogène qui continue à s'appeler menteur d'unité.—L'Eglise romaine n'a jamais formellement réprouvé que les protestants, c'est-à-dire ceux qui attaquaient ses dogmes, au lieu de se contenter de croire silencieusement à leur manière."

Le Comité de Genève a sans doute trouvé le moyen de connaître, de juger et de condamner la croyance de ceux qui se contentent de croire silencieusement à leur manière. C'est un secret que Calvin possédait peut-être, mais que l'inquisition elle-même n'a pas connu. Jamais, dans l'Eglise catholique, l'autorité publique n'a prétendu juger que les crimes publics; quant aux fautes contre la foi commises dans le secret des cœurs, ou ne songeait pas à les déterrer, elles étaient du ressort du tribunal de la pénitence. Mais l'Eglise romaine s'est-elle jamais contentée d'une soumission apparente? Si elle est pleine de douceur et de tolérance pour les opinions que dans sa sagesse divinement inspirée elle laisse libres, ne se montre-t-elle pas inexorable pour la défense de la doctrine une fois définie? Se tient-on pour satisfait des vaines paroles de Luther, lorsqu'il protestait de son obéissance et de son respect pour le Saint-Siège? Pactisa-t-on avec cet hérésiarque, quoiqu'il y eut quelque danger à proscrire ses erreurs quoique ces erreurs ne fussent pas tout à fait sans racines dans les masses, et quoique la controverse du moins allemand fût assez fortement appuyée?—Les protestants sont difficiles à contenter: l'unité de l'Eglise leur déplaît, ils n'en veulent point, et une décision formulée pour conserver et étendre cette unité est à leurs yeux un crime de lèse liberté humaine; il faut que chacun puisse croire ce qui lui plaît, autrement il n'y a plus de liberté de penser, plus de développement possible des facultés de l'homme! Puis, la variété ne les choque pas moins: l'Eglise abandonne-t-elle aux discussions de ses enfans telles et telles questions qui n'ont pas encore fait leur chemin dans le monde, c'est-à-dire sur lesquelles une décision serait prématurée, ils crient à l'anarchie! A leur compte, l'unité exclut toute variété, toute liberté, et des éléments divers, mais harmonieusement coordonnés, ne sont pour eux que des éléments hétérogènes formant, comme on dit en français genevois, un tout menteur d'unité. L'Eglise tout-à-fait tout! rien à ses yeux n'est pierre de scandale! Elle n'a jamais formellement réprouvé que ceux qui attaquaient ses erreurs qui méritent d'être attaquées? Les pontifs du Comité occulte nous disaient pourtant tout à l'heure que l'erreur n'est point un mal, qu'elle est inévitable, qu'elle provient de la divine profondeur des choses révélées, que le seul mal est de l'attaquer. Pourquoi donc attaquer les erreurs, ou, pour parler leur langage, les diversités qui distinguent l'Eglise romaine du protestantisme? Et de même, pourquoi s'élever contre l'unité catholique, lorsqu'on s'épuise en vains efforts pour créer l'unité protestante? Celle-ci sans doute ne sera pas composée d'éléments hétérogènes?—Oh! non, voyez comment on s'y prend pour la former:

« Le vrai fondement de l'union doit être cherché partout ailleurs que dans de chimériques tentatives pour amener l'unité des convictions. Il est d'abord dans la poursuite du but commun à tous les membres de notre association, savoir, le réveil de la religion protestante dans le pays, réveil que tous veulent, alors même qu'ils ne font pas consister le protestantisme dans des doctrines exactement identiques. Il est ensuite dans les points communs de ces doctrines; car, grâce à Dieu, s'il y a des différences entre nos manières de voir, il y a des points importants et nombreux sur lesquels tous se rencontrent, ne fût-ce que le désir que nous avons unanimement de mettre chacun notre conviction et notre conduite toujours plus en harmonie avec la parole de Dieu. Cela suffit pour donner à notre union une base large et féconde. Il y a une unité toujours possible, c'est celle des cœurs."

Ainsi, voilà, si je compte bien, la troisième fois que le Comité le déclare, l'unité des convictions est une chimère, et pourtant cette chimère est une réalité, car l'unité de conviction existe parmi les protestants de Genève sur des points de doctrines importants et nombreux. On n'en cite qu'un seul, il est vrai, et pour cause, et ce point de doctrine est tout simplement le désir de mettre notre conviction et notre conduite toujours plus en harmonie avec la parole de Dieu. Or, ce désir se manifeste à un très haut degré parmi les catholiques; rien n'empêche donc le comité de croire qu'il y a union entre les membres de son association et les enfans de l'Eglise romaine. Reste l'union des cœurs; depuis qu'il y a des hommes sur la terre, l'union des cœurs ne s'est réalisée que par l'union des intelligences. Le Comité espère-t-il changer la nature humaine? Il n'y paraît pas, car son projet est bien de réunir les cœurs en soumettant les intelligences à une même doctrine. Ce secret lui échappe, et il nous dit: L'Union protestante ne pousse pas ses prétentions jusqu'à demander à ses frères occasionnellement séparés, de se fonder dès à présent pour ne faire qu'un troupeau. Sans désespérer de ce résultat, ne l'anticipons point, c'est Dieu qui l'amènera quand le temps sera venu... Pour le moment, plions-nous à tous les ménagemens que requiert la charité; évitons les défiances, etc., etc., etc. Evidemment, le Comité aura une confession de foi toute prête à offrir quand le temps sera venu. En attendant, il faut lutter contre l'envahissement du papisme, c'est le troisième but de l'Union protestante. Mais cette partie du Manifeste contient des détails trop curieux sur les progrès du catholicisme à Genève et sur les moyens que l'on compte employer afin d'y mettre un terme; il faut en renvoyer l'examen à un troisième et dernier article.

#### DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX DU COLLÈGE DE CHAMBLY.

Prix de Philosophie morale.—Parchal Lajoie.

Accessit.—Laurent Hocq.

Prix d'Astronomie.—Laurent Hocq.

Accessit.—Solime Bertrand.

#### Belles-Lettres.

Excellence, 1er prix.—A. Dandurand,—2d. T. Hurley.

Accessit, 1er.—N. Migneault,—2d. P. Lapier.

Amplification Française, 1er prix.—A. Dandurand,—2d. P. Lussier.

Accessit, 1er.—N. Migneault,—2d. P. Demaray.

Version Grecque, 1er prix.—T. Hurley,—2d. A. Dandurand.

Accessit, 1er.—N. Migneault,—2d. P. Lussier.

Version Latine, 1er prix.—N. Migneault,—2d. T. Hurley.

Accessit, 1er.—A. Dandurand,—2d. F. Longpré,—3me. P. Lussier.

Thème, 1er prix.—T. Hurley,—2d. A. Dandurand.

Accessit, 1er.—N. Migneault,—2d. P. Lussier.

Littérature, prix.—P. Lussier.

Accessit.—A. Dandurand.

Histoire, prix.—N. Migneault.

Accessit.—Joseph Lussier.

#### Syntaxe et Méthode Latine.

Excellence, prix.—H. Prairie.

Accessit.—E. Farté.

Version Latine, 1er prix.—E. Farté,—2d. H. Prairie.

Accessit, 1er.—G. Beaudet et F. Beaugard,—2d. T. F. Taupier et A.

Garriépy.

Thème, 1er prix.—E. Farté,—2d. G. Beaudet.

Accessit, 1er.—H. Prairie,—2d. T. F. Taupier.

Géographie, prix.—H. Prairie.

Accessit, 1er.—E. Farté et T. F. Taupier,—2d. A. Garriépy.

Grammaire Latine, prix ex æquo.—T. F. Taupier et G. Beaudet.

Accessit.—H. Prairie.

Histoire, prix.—E. Farté.

Accessit.—G. Beaudet.

Arithmétique, prix.—T. F. Taupier.

Accessit.—H. Prairie.

#### Elémens Latins.

Excellence, prix.—M. Normandin.

Accessit, 1er.—G. Larocque,—2d. C. Dyon.

Version Latine, 1er prix.—T. Dorval,—2d. G. Larocque.

Accessit, 1er.—D. Lamoureux et T. Brien,—2d. C. Dyon et E. Arnould.

Thème, 1er prix.—D. Lamoureux,—2d. G. Larocque.

Accessit, 1er.—M. Normandin,—2d. T. Brien,—3me. C. Dyon.

Histoire Sacrée, prix ex æquo.—M. Normandin et E. Arnould.

Accessit, 1er.—T. Brien,—2d. C. Dyon.

Grammaire Latine, prix.—T. Dorval.

Accessit, 1er.—M. Normandin,—2d. G. Larocque.

Grammaire Française, prix.—T. Dorval.

Accessit.—C. Dyon.

Arithmétique, prix ex æquo.—C. Dyon et D. Lamoureux.

Accessit.—M. Normandin.

#### Classe Anglaise.

Prix 1er.—G. Langlois,—2d. M. Normandin,—3me. T. McArdie.

Accessit.—T. Brien, C. Dyon, F. Marchand et A. Marchand.

Histoire, prix.—T. Hurley.

Accessit.—P. Demaray.

#### Elémens Français.

Excellence, prix.—B. Desgneaud.

Accessit.—A. Patwaude.

Composition Française.—F. Marchand,—2d. T. McArdie.

Grammaire Française, prix ex æquo.—B. Desgneaud et A. Patwaude.

Histoire.—B. Desgneaud.

Accessit.—A. Patwaude.

#### Seconde Classe Française.

Prix 1er.—F. Dessinguer,—2d. G. Prairie.

Accessit, 1er.—O. Viger,—2d. T. Dubé.

Ecriture, prix.—C. Barne.

Accessit, 1er.—T. Dubé,—2d. M. Daudeiin.

Chambly, 17 juillet, 1844.

#### NECROLOGIE.

Le mort vient de frapper, presque en même temps, deux coups bien sensibles au clergé et aux fidèles de ce diocèse. MM. J. Z. Caron, V. G. et J. E. Morisset, curé de St. Jean Dorchester, sont morts à deux jours d'intervalle; le premier, vendredi le 19, le second, dimanche le 21, après quelques jours de maladie seulement et sans qu'on s'attendit à une fin aussi soudaine. M. le grand-vicaire Caron est mort d'une affection pulmonaire qui n'a duré que quelques jours, et M. Morisset paraît avoir surcomblé à une pleurésie qu'il contracta à la suite d'une prédication à St. Athanase, à la solennité du Mont Carmel.

M. Caron appartenait à l'une de ces familles si respectables des meilleurs Caron de St. Anne Yamachiche, dont la probité et les talents sont en quelque sorte,

pré verbales. Ayant fait en peu d'années un cours complet d'études, au collège de Nicolet, il entra, jeune encore, dans les rangs du sanctuaire, en se faisant de plus en plus remarquer par son urbanité, sa modestie, la rectitude de son jugement, la variété de ses connaissances et l'onction apostolique de son ministère. Ayant passé plusieurs années auprès de son Mgr. Panet, en qualité de secrétaire et de chapelain, lorsque ce pieux évêque résidait encore à la Rivière-Québec, il y perfectionna les dispositions heureuses qui devaient en faire un des plus beaux ornemens du sanctuaire. Le diocèse de Montréal eut l'avantage de jouir de ses travaux depuis 1824 qu'il vint diriger successivement les cures de l'île Perrot, de St. Luc et de Beauharnois, jusqu'au 19 du présent mois, qu'on le vit s'éteindre soudainement, comme une lumière encore toute brillante sur laquelle on poserait un irrésistible boisseau. La mort de ce vénérable prêtre fait un vuide d'autant plus difficile à remplir qu'étant à peine âgé de 45 ans, il donnait encore l'espoir de longs services à ses inconsolables paroissiens et au diocèse en général.

Il avait été nommé grand-vicaire le 21 janvier 1811, et installé, le même jour, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

M. Morisset était natif de St. Michel, district de Québec, d'une famille très-respectable. Les talents précoces qu'il développa, ainsi que d'heureuses dispositions à la vertu engagèrent M. le Curé de la paroisse à presser ses parents de l'envoyer dans quelque maison d'éducation. Ils s'y décidèrent résolument, et le jeune étudiant y répondit parfaitement à l'attente de sa famille et de ses bienfaiteurs : tellement qu'entré au collège vers 1804, il fut prêt à recevoir l'ordre de la prêtrise au mois d'octobre 1815. Il fit ses premières armes dans les fonctions du saint ministère sous le vénérable M. Dequise, curé de Varennes. Dès la seconde année de son vicariat, il fut en état d'aller travailler dans la mission de Miramichi où il résida deux ou trois ans, après lesquels il fut nommé à la cure des Eboulements.

Son succès dans une première mission, ainsi que la langue anglaise qu'il parlait déjà facilement engagèrent Mgr. l'évêque de Québec à le renvoyer dans les missions du Golfe, à St. Jean (Nouveau-Brunswick), où il passa quelques années. Finalement, après bien des fatigues et avec une santé considérablement affaiblie, il remonta dans le diocèse où il fut pourvu de la cure de St. Athanase. Il la laissa bientôt pour aller former la paroisse de St. Cyprien dont il fut le premier curé, en 1825. Après six années de ministère dans cette grande desserte, il fut appelé, en 1831, à la cure de St. Jean Dorchester où il vint de mourir les armes à la main. M. Morisset se distinguait surtout par sa science dans la controverse religieuse ; il possédait aussi une connaissance approfondie de l'Écriture Sainte.

Ainsi sont tombés deux des membres les plus distingués du clergé de Montréal, à une époque où le besoin de prêtres se faisait déjà si vivement sentir.

Tous deux appartenaient à la caisse ecclésiastique et, à ce nouveau titre, ont droit à l'offrande d'une messe. M. Morisset appartenait de plus à la Société d'une Messe pour les prêtres défunts.

#### BULLETIN.

##### Visite pastorale et Mgr. Bourget.—Orangisme.—Nouvelles d'Europe.

Mgr. l'évêque de Montréal est arrivé samedi soir en ville, après une visite pastorale des plus laborieuses, mais aussi des plus abondantes en fruits de salut. Nulle part le pieux évêque ne trouva des cœurs mieux disposés et une foi plus vivace que dans ces campagnes encore si chrétiennes. Le nombre des confirmations est au-dessus de 5,600 et les communions ne se peuvent compter. Partout il y a eu érection ou augmentation de confréries, d'associations religieuses, de pratiques de dévotion ; et partout aussi la docilité des ouailles et le zèle des pasteurs ont rivalisé d'ardeur avec l'infatigable assiduité de l'évêque et de ses missionnaires. Les jours sont bien pleins, quand ils se consomment ainsi dans les fructueux exercices du saint ministère. Mais il est bien pénible de voir une santé aussi faiblement rétablie que l'était celle de Mgr. Bourget, exposée aux nouvelles fatigues, bien autrement douloureuses que lui imposent les deux déplorables évènements que nous annonçons dans une autre partie de ce journal. Pour notre évêque la mort d'un prêtre c'est la perte d'un fils ; et aujourd'hui Mgr. en déplore deux à la fois. S. C. assista hier aux funérailles de M. Caron ; Elle assiste aujourd'hui à celles de M. Morisset.

Nous prions nos lecteurs de faire attention à l'annonce du Collège de Montréal, insérée dans notre feuille de ce jour. Les exercices y auront lieu les 30 et 31 du courant.

Les exercices du Collège de Nicolet auront aussi lieu le 30 et 31 du courant. A la suite il y a aura écan au presbytère. Voir l'annonce.

Les exercices du collège de l'Assomption ont lieu le même jour.

Le libéralisme démagogique fait des progrès ; Toronto vient d'être témoin d'une de ses gentillesces. Pour nous qui reconnaissons toujours les chefs de factions qui crient le plus fort contre l'autorité légitime, au despotisme, à la tyrannie qui les rendent les plus redoutables ennemis de la véritable liberté, nous craignons fort que l'autorité, par trop d'indulgence, ne laisse forger des chaf-

nes aux honnêtes et paisibles citoyens, en permettant aux factieux de s'organiser et de violer les lois impunément. Nous ne concevons pas comment on peut s'imaginer que la civilisation puisse tenir lieu du pouvoir, surtout quand elle se targue de philosophisme et d'irréligion. Croit-on que l'instruction détruise les vices et les passions, qu'elle puisse arrêter les fureurs de l'orgueil et de l'ambition, maîtriser les ardeurs de la convoitise et mettre la société à l'abri de leurs violences ? C'est bien peu connaître le cœur humain. L'expérience ne prouve que trop combien l'instruction, sans religion, est dangereuse, et que les pays les plus civilisés en ce sens, sont ceux où les crimes sont les plus communs et les plus grands. Les complots les plus hardis et les plus forts, les trames les mieux ourdies et les plus criminelles, ne sont point l'œuvre des ignorans et des rustres. Si donc nous sommes plus avancés en civilisation mondaine qu'autrefois, nous avons aussi le besoin d'une autorité plus puissante et plus redoutable. Elle doit répondre à la grandeur du danger et de l'ennemi à maîtriser. Si le pouvoir a été de tout temps nécessaire pour la sécurité de la société, il l'est aujourd'hui plus que jamais. Car parmi toutes les cabales les plus dangereuses, les plus acharnées, les plus féroces et les plus fanatiques, ce sont les cabales religieuses qui tiennent et doivent tenir le premier rang. Nous croyons donc que l'autorité ne saurait trop se hâter de réprimer celles qui s'élèvent, avec tant d'audace, dans notre beau pays, jusqu'ici si paisible sous ce rapport. Voici ce que l'*Aurore* de samedi dernier contient sur la *tolérante et loyale* société des orangistes de Toronto :

*Orangisme.*—Les journaux du Haut-Canada de toutes les couleurs sont pleins de détails d'une procession orangiste qui a eu lieu à Toronto, et à laquelle les autorités de la ville ayant voulu s'opposer en lisant l'acte de riot et lui commandant de se disperser, ont été baffouées et des magistrats même foulés aux pieds sur la place. Cependant l'autorité ayant réussi à faire des arrestations contre cette bande effrénée, le jour même, quelques uns des chefs furent mis en prison et parurent le lendemain devant le tribunal des criminels. Mais on avait à peine entamé l'instruction de leur procès que les orangistes se ruèrent par centaines dans l'audience et firent assez de bruit et de confusion pour interrompre les procédés de la cour. Du bruit ils passèrent aux menaces contre les magistrats siégeans auxquels ils commandèrent de livrer les prisonniers sur cautions ; sur leur refus les menaces des magistrats éclatèrent plus que jamais et prirent un tel caractère de résolution que les magistrats s'enfuirent comme ils purent hors de l'audience, trop heureux d'échapper à la rage des furieux. Le lendemain le palais de justice étant entouré d'une garde capable de le faire respecter, les prisonniers furent ramenés à la barre pour répondre de leur conduite ; mais on dit que les manifestations du dehors n'étaient pas encore trop rassurantes.

La malle d'Europe est arrivée samedi et nous a apporté les nouvelles d'outre-mer jusqu'au 3 du courant. Tout nous y paraît de peu d'importance. Lord Heytesbury a été nommé vice-roi d'Irlande à la place du comte de Grey. La chambre des lords devait commencer à s'occuper de l'appel en cassation fait par O'Connell. Il y a peu d'espoir que la sentence soit rescindée, quoiqu'on assure que l'opinion des plus habiles jurisconsultes de l'Angleterre est que la procédure de la cour du banc de la reine a été entachée de nullité. Mais il est peu probable que les hommes qui ont conseillé les mesures de rigueur dont O'Connell est la victime, puissent ne pas redouter les évènements qui ne pourraient manquer de suivre son élargissement. Toutefois l'agitation en Angleterre et surtout en Irlande ne se ralentit pas. Les mesures de rigueur ne font qu'accroître la cause du rappel et le nombre des sympathies pour son défenseur. Des députations arrivent de toute part à son pénitencier de Richmond. Le clergé lui-même prend part à ces démonstrations. On signe dans tous les diocèses des adresses de condoléances et dans plusieurs ce sont les évêques qui ont été priés de porter à l'illustre prisonnier ces témoignages de sympathie et d'admiration. L'Irlande se couvre de meetings et pour faire face à toutes les éventualités, elle envoie chaque semaine de 72 à 85,000 fr. à la caisse de l'association nationale, et ce tribut augmentait tellement qu'on pensait qu'il s'élèverait sous peu jusqu'à 150,000 fr. Un simple citoyen de Dublin proposa une souscription pour payer les frais du procès en s'inscrivant en tête pour 25,000 fr. Cependant la paix et la tranquillité continuent à régner partout.

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—On écrit à l'*Univers* de Lyon, le 9 juin 1844 :

Monsieur le Rédacteur,

Je vous ai écrit à la hâte le récit de la réception que M. le comte de

Montalembert a trouvée à son arrivée dans cette ville. Je vous disais déjà que c'était un beau triomphe pour notre cause autant que pour son éloquent et courageux défenseur. Et cependant je ne vous ai point encore parlé de la seconde partie de cette journée, qui marquera dans les souvenirs de Lyon et j'ose le prédire, dans l'histoire de la lutte que soutient, contre les prétentions exorbitantes du pouvoir, la liberté catholique. Oui, j'en suis convaincu, cette journée n'a pas été seulement une fête pour nous tous; au milieu de nos joies fraternelles, nous avons inauguré, ce me semble, notre entrée dans la carrière d'une existence nouvelle, résistance pacifique, légale, constitutionnelle, mais inébranlable et invincible.

Que M. le ministre des affaires étrangères qualifie, s'il le veut, d'esprit d'anarchie l'inspiration qui anime le généreux athlète de la foi. Cet esprit de présence nous l'a communiqué; cet esprit est passé en nous; il y demeureur vivant, car nous croyons le reconnaître pour celui de nos glorieux confesseurs, pour celui qui a toujours caractérisé notre grande cité.

Je n'exagère pas, M. le rédacteur, si je dis que, pendant son trop court passage, les catholiques s'arrachaient M. le comte de Montalembert. A peine descendu à l'archevêché (vos lecteurs le savent), six cents personnes, spontanément réunies, saluaient son arrivée. Elles ne voulaient pas se séparer de lui, et il a fallu qu'il s'échappât pour aller à la cathédrale assister au saint sacrifice de la messe. A son retour de l'église, il a été reçu par Mgr. le cardinal, qui était revenu en hâte de la campagne pour offrir à l'enfant aimé de l'Eglise l'honorable hospitalité de son palais archiépiscopal. Pendant toute la journée la porte de l'illustre voyageur a été assiégée par la foule de ceux qui, prévenus trop tard, n'avaient pu prendre part à la réunion du matin. A quatre heures, il a reçu un grand nombre de membres du clergé de diverses sociétés religieuses et du comité des pétitions pour la liberté d'enseignement. Le soir, enfin, il n'a pas pu résister aux instances d'une assemblée plus considérable encore peut-être que celle du matin, et qui, sans avoir été plus longuement préparée, n'a pas eu moins d'intérêt et d'éclat.

Déjà quelques heures auparavant M. de Montalembert avait été prié d'assister à la séance qui devait avoir lieu à l'institut catholique. Dès qu'il eut accepté, et que cette heureuse nouvelle se fut répandue, chacun voulut y venir pour lui manifester une dernière fois la sympathie universelle. Les salies ordinaires étant alors trop petites, S. Em. Mgr. le cardinal voulut bien permettre que la convocation se fit à l'Archevêché; et encore là, dès sept heures du soir, la place manquait à la foule pressée dans la vaste salle des Pains-Perdus.

A huit heures, M. le comte de Montalembert et le R. P. de Ravignan sont entrés, précédés du bureau de l'institut catholique. Le président de la société a ouvert la séance par quelques mots de reconnaissance vivement sentie, adressés à Mgr. de Bonald, qui daignait dans cette circonstance recevoir chez lui les catholiques de Lyon, à ces remerciements, si bien dus par eux à leur hôte courageux, à leur saint pasteur, à leur moderne Irénée, ceux-ci ont répondu, en s'y unissant, par trois salves d'applaudissements prolongés.

Une suite de deux lectures intéressantes ont été entendues, l'une de M. Fabrice, artiste distingué, sur l'inspiration chrétienne dans l'art; l'autre de M. Audin, l'inépuisable vice-président de l'institut, le savant auteur des histoires de Luther et de Calvin. M. Audin a lu avec chaleur un extrait inédit de son histoire de Léon X, étude bien faite pour faire désirer impatientement au public un ouvrage non moins remarquable que les autres travaux de l'auteur.

C'est à la suite de ces lectures que M. de Montalembert et le P. de Ravignan ont successivement porté la parole. Les journaux de Lyon auront fait connaître sans doute la substance de ces deux discours, magnifiques improvisations qui devraient retentir dans toute la France. Ce que les journaux n'ont pas pu vous dire, ce que je me confesse comme eux, impuissant à vous exprimer, c'est l'impression produite dans l'auditoire; c'est son admiration, son entraînement, j'ajouterais son enthousiasme. La séance, servie au milieu des plus vives acclamations, a été prolongée ainsi pendant un quart d'heure par l'émotion de tout le monde.

Je ne sais si je m'abuse, M. le rédacteur, mais je crois que désormais les conseils énergiques donnés par M. le comte de Montalembert à tous ses frères de la France seront pratiqués dans cette ville importante. La ville de Lyon, un peu froide jusqu'à ce jour dans une discussion à laquelle tous ses antécédents, toutes ses affections, tous ces généreux instincts l'attachent, va prendre sa place dans la lutte constitutionnelle entreprise pour la liberté de l'enseignement et l'affranchissement de l'Eglise; et, dans ces sortes d'œuvres comme sur tant d'autres points, la place de Lyon n'est nulle part ailleurs qu'à la tête.

Le passage de M. le comte de Montalembert aura donc été un événement d'une grande valeur par lui-même encore plus par ses conséquences. Ces conséquences, nous en serons les témoins avant peu, et elles seront pour lui un succès positif, plus cher à son cœur et non moins utile peut-être que ses brillants combats de la tribune.

Une souscription est, nous assure-t-on, ouverte à Lyon pour faire frapper une médaille destinée à conserver le souvenir de cette journée mémorable. De nombreux engagements ont déjà été pris. Parmi les membres de la commission formée dans ce but, nous remarquons les noms de MM. Audin, Bossan, Ami Chaurand, P. Dugas, Didier Petit, l'abbé Genthon, E. de Molhac, Terret, etc.

—Un de MM. les Vicaires-généraux de Paris a été élu solennellement, le 31 mai, en présence d'un assez grand nombre de fidèles de la paroisse de St. Séverin, la maison qui va servir de berceau à l'œuvre naissante de l'Immaculée Conception.

Cette œuvre, sans refuser ses soins à l'enfance infortunée, a pour but principal de compléter ce que d'autres œuvres font, d'une manière si utile déjà, pour les premières années des jeunes filles pauvres et innocentes: un nouvel asile leur est ouvert, pour y être aidées à conserver les heureuses habitudes de modestie et de piété qu'elles auront contractées dans leur enfance, et s'y former successivement à divers genres de travaux qui leur donneront pour l'avenir, avec l'aptitude à plusieurs états, l'assurance de plusieurs moyens d'existence. Parées ensuite dans le monde par les mains charitables qui les auront élevées, elles pourront toujours regarder la maison de l'œuvre comme un toit maternel, sous lequel, au besoin, il leur sera encore permis de s'abriter, si elles s'en rendent dignes. Elles seront même invitées à y revenir souvent chercher de bons conseils et des encouragements, surtout les dimanches et les fêtes.

L'œuvre de l'Immaculée Conception, fondée sous les auspices de Notre-Dame d'Espérance, le jour de la Pentecôte, 15 mai 1842, après s'être d'abord développée lentement, semble être sur le point de s'étendre. Etablie rue Cassette, elle vient d'être transférée rue Hauteville, 8; elle est sous la direction spéciale de M. le curé de St. Séverin.

#### ANGLETERRE.

—Le très révérend docteur Riddell a dernièrement administré le sacrement de confirmation, dans l'église catholique de North-Shields (Angleterre), à cent soixante personnes, dont soixante-et-une étaient des adultes nouvellement convertis à la religion catholique, appartenant auparavant à diverses sectes, et ramenés à la foi de leurs ancêtres par le zèle, la charité et les travaux incessants du digne pasteur.

—Le 1er juin, M. l'aumônier de l'hospice de Necker a reçu dans la chapelle de l'établissement l'abjuration d'une femme calviniste; et en même tems qu'il lui a conféré le baptême sous condition, le même sacrement a été administré à une Américaine, âgée de trente ans, et jadis esclave.

#### IRLANDE.

—On lit dans le journal *The Tablet*, du 1er juin: Conversions à Hentley.—Quatre familles très-respectables et très-intelligentes, composées en tout de quinze personnes, furent reçues dans le sein de la sainte Eglise catholique le 26 mai, et firent leur profession publique de foi sous la direction du révérend O'Keefe, pasteur de cette mission.

Dans le cours d'une semaine, le très-rév. doct. Sharples, évêque de Samarie et coadjuteur du vicaire-apostolique du district de Lancashire, administra le sacrement de confirmation à 3,021 personnes. Sur ce nombre, 410 étaient de nouveaux convertis, tous des personnes respectables, et plusieurs d'une éducation supérieure et d'un rang distingué.

—Il va être bâti à Cork (Irlande) un couvent pour les sœurs de la charité. Des arrangements ont été pris qui permettront de confier à ces vierges chrétiennes la direction de l'hôpital de la Madeleine.

#### PRUSSE.

—S. M. le roi de Prusse vient d'ordonner la construction d'une seconde église catholique à Berlin, où l'on compte à peu près 20,000 catholiques, y compris 3,800 soldats de la garnison. Pour un pareil chiffre, une seule église ne suffisait plus depuis longtemps.

#### SUISSE.

—On écrit de Soleure, 5 juin: Je ne vous parle pas des affaires du Valais, car je vois que vous êtes bien instruit et ne vous laissez pas égarer ni par les gazettes lausannoises ni par le *Journal des Débats*, qui cherchent à donner le change sur la véritable nature de cette lutte purement chrétienne et anti-carbonarienne. Faites le ciel qu'on prenne maintenant les mesures nécessaires afin d'extirper le mal et de ne pas perdre les succès de la victoire par une fausse modération! En effet, le salut est venu de nos ennemis; car si Newhaus et Doney (membres de la Jeune Suisse) n'avaient pas refusé l'envoi et le passage des troupes, l'intervention fédérale n'aurait encore amené qu'un misérable replâtrage. En Valais, comme à Lucerne et en Belgique, la Providence s'est servie des excès de la démocratie pour ébranler la révolution, au moins dans sa partie anti-chrétienne, en dépit des gouvernans impies. Vous ne vous figurez pas la rage de nos radicaux contre cette défaite de leurs frères: leurs hurlemens prouvent clair comme le jour qu'ils ont perdu une proie. Remarquez aussi que le quartier-général de la Suisse, d'ailleurs répandu dans tous les cantons, a été établi dans ces coins obscurs de Monthey à Martigny parce qu'ils touchent à la Savoie et au Piémont, et que le canton de Tessin, déjà subjugué par la même faction, est limitrophe à la Lombardie. On travaille aussi à carboniser les Grisons, de sorte que dans la défaite éprouvée dans le Valais, les disciples de Mézini, devenus souverains, eussent été les maîtres des Hautes Alpes. N'est-ce pas assez pour ouvrir les yeux à la Sardaigne, à l'Autriche et même à la France, qui n'est pas moins détestée par les carbonari que les deux autres?

#### INDE.

—On lit dans le journal *Catholic Herald* du Bengale: Mgr. l'évêque vicaire apostolique de Pondichéry, écrit à Monseigneur Currew, archevêque de Calcutta, qu'il avait réuni un synode composé du clergé de son vicariat.

at. Le Révérend Père Bertrand, supérieur des missionnaires Jésuites de Maduré, vingt-cinq missionnaires français et vingt-cinq indigènes y assistaient. Mgr. l'Evêque ajouta qu'il avait reçu de Mgr. Pérochau, vicaire apostolique de Su-Tchuen, en Chine, une lettre datée 1er septembre 1843, portant que, dans le courant de l'année vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-douze enfants d'infidèles en danger de mort avaient été baptisés dans son seul vicariat. Sur ce nombre environ quatorze mille, morts peu après leur baptême, louent maintenant Dieu dans le ciel, et prient pour la Chine. Une association, sous le nom de *Société angélique*, avait été formée dans ce vicariat; elle est composée de personnes qui se dévouent à cette sainte œuvre du baptême des enfants d'infidèles en danger de mort; quelques-uns d'entre eux voyagent d'un district à l'autre, à la recherche de ces enfants; d'autres résident dans les lieux les plus peuplés. La divine Providence a daigné répandre d'abondantes bénédictions sur les travaux de ce digne prêtre.

## MÉTÉLIN.

— Dans le courant du mois de novembre, un religieux de l'Ordre des Sœurs de Saint-Joseph fut envoyé de Constantinople à Mételin pour y fonder un couvent et une chapelle dont l'établissement était devenu nécessaire en raison du grand nombre de catholiques résidant dans l'île. Après avoir échoué dans plusieurs tentatives d'acquisition de terrain, il réussit enfin à acheter d'un Arménien une maison dont les titres de propriété furent mis au nom d'une dame sarda. Une salle de cette maison fut convertie en chapelle, et la messe y fut célébrée le jour de Noël. Mais bientôt quelques intrigans fanatiques obtinrent une lettre vizirienne qui ordonnait au gouverneur de Mételin de faire révoquer la vente de la maison occupée par les religieux. Toutes les démarches du consul de France, et ses efforts pour arrêter l'exécution de l'ordre viziriel ayant été sans résultat, l'ambassadeur français en demanda formellement le retrait, en insistant pour que la Porte prit toutes les mesures propres à assurer à Mételin l'exercice paisible et régulier du culte religieux.

La démarche de l'ambassadeur eut un plein succès, et 24 heures après, l'ordre le plus péremptoire fut expédié au gouverneur de Mételin de respecter ce qui avait été fait, et de n'acquiescer en quoi que ce soit le propriétaire ou le locataire de la maison occupée par les religieux protégés de la France. Depuis lors, la messe est célébrée régulièrement dans la chapelle du couvent, et la population catholique se réjouit de posséder, pour la première fois, un établissement dont le besoin se faisait vivement sentir, et qu'elle appelait depuis longues années de tous ses vœux.

## NOUVELLES POLITIQUES.

## CANADA.

— M. Massue, trésorier de l'Association de la Délivrance dans le district de Québec, a reçu les sommes suivantes depuis le 22 mai dernier :

Partie du quartier St. Louis, Haute-Ville de Québec, par Messieurs L. Fiset et N. F. Belleau collecteurs, . . . . .	£29	0	2
Paroisse de Champlain par J. E. Lanouette écuyer, . . . . .	2	6	5
Paroisse de St Augustin par M. sire, Lefrançois, curé, . . . . .	6	5	10
Jean Bte. Larue éc., rue Ste. Anne, Québec, . . . . .	0	7	6
Messire Forgues, curé de Ste. Marguerite, . . . . .	0	10	0
Total reçu £461 12 10½			

Québec, 14 juillet 1844.

## ROME.

— On écrit de Rome, 14 mai :

« S. M. le roi de Bavière est arrivé hier soir avec sa suite, incognito, sous le nom de comte d'Augusta. S. M. est descendue à son palais (Giardino di Malta). Sa Majesté jouissait d'une parfaite santé. Le roi a été reçu par l'ambassadeur de Bavière, M. le comte de Spaur, et par les artistes bava- rois, auxquels s'étaient joints d'autres artistes allemands. »

## ANGLETERRE.

— Le *Moniteur parisien* contient la note suivante :

« Dans la séance de la Chambre des Communes d'Angleterre du 10 juin, sir R. Peel, en réponse à une interpellation, a dit que le gouvernement anglais avait reçu de don Carlos une communication déclarant que, si l'on consentait au mariage de son fils aîné avec la reine d'Espagne, il ferait certaine concession. Le gouvernement espagnol a eu communication de ces dépêches; et, jusqu'ici, il n'a pas fait de réponse. Sir Robert Peel a refusé de se prononcer sur l'appréciation, par le gouvernement, des communications de don Carlos. »

## IRLANDE.

*O'Connell en prison.*— Le gouvernement anglais reçoit une dure leçon. Les vives sympathies qui, de toutes parts, éclatent pour l'illustre prisonnier qu'il vient de mettre sous les verroux sont une énergique protestation contre la politique irlandaise du cabinet tory. Il n'a fallu à Londres rien moins que la présence du czar russe pour atténuer l'effet produit par l'emprisonnement du libérateur. Mais en Irlande, le peuple n'a pas de distraction à sa douleur, et tout l'ascendant d'O'Connell est nécessaire pour comprimer les élans de l'indignation publique. Chaque Irlandais ressent, comme une peine dont il est personnellement victime, la violence exercée contre O'Connell; il voit sa religion, sa liberté, sa patrie menacées par le dernier attentat commis sur le champion et le protecteur de ses droits.

Nous n'avons jamais rien lu de plus touchant que les détails apportés depuis trois jours par les feuilles de Dublin. Toutes les provinces de l'Irlande ont partagé le deuil de la capitale en apprenant la condamnation et l'incar-

cération des chefs du rappel. Dans la plupart des villes, les magasins et les établissements publics ont été fermés, tandis que des meetings étaient convoqués pour donner à O'Connell de nouveaux témoignages de respect et de vénération. A Dublin, le premier magistrat de la ville a pris l'initiative, en invitant tous les citoyens à se réunir pour exprimer publiquement au père de la patrie leur amour et leur entière soumission.

M. O'Brien, l'un des membres les plus influents de la Chambre des Communes, pour qui tous les partis en Angleterre ont la plus grande considération, s'est mis à la tête de l'association du rappel et a adressé à l'Irlande une proclamation énergique.

« Par une interprétation forcée de la loi sur le complot, dit-il, on a violé tous les droits de la libre défense.

« Rappelez-vous que votre bienfaiteur est en prison, pour avoir partagé vos sentiments. Consolez-le par votre sympathie; consolez-le en redoublant l'effort pour la cause de la patrie.

« Catholiques d'Irlande, à qui devez-vous d'être délivrés d'un honteux esclavage? Si votre cœur répond : à O'Connell, rappelez-vous qu'il est en prison parce qu'il vous a défendus sans relâche et sans jamais hésiter.

« Protestants d'Irlande, il est possible qu'en cherchant à maintenir votre prépondérance vous ayez été quelquefois poussés à l'exaspération par l'homme qui vous attaquait le plus vivement; mais si tout sentiment généreux n'est pas éteint en vous, oubliez les collisions passées et rappelez-vous qu'O'Connell est captif parce qu'il a voulu rendre votre pays grand, prospère et heureux.

« Irlandais de toute classe et de toute croyance, unissez-vous pour la défense de vos droits. Nous ne faisons point un appel à la force. Notre lutte est pacifique; le respect des lois et la persévérance sont nos garanties de succès. Que les habitans de chaque paroisse se réunissent pour témoigner leurs sympathies et leurs condoléances aux patriotes qui souffrent; qu'ils protestent avec indignation contre l'injustice qui les a frappés; que le clergé guide et modère les fidèles; que surtout nos ennemis sachent bien que la lutte pour nos droits ne cessera qu'avec le rétablissement de l'indépendance nationale. »

Ainsi que le pensent les journaux whigs, l'agitation a reçu une impulsion nouvelle, qu'il sera difficile de calmer sans recourir à de larges concessions. Les journaux irlandais, après avoir paru durant trois jours entourés de signes de deuil, continuent à imprimer en larges caractères au-dessus de leur principal article : *Rappelez-vous le 30 mai!* Ils sont en outre remplis d'appels et de convocations au profit de la cause nationale. Les murs de Dublin sont couverts de placards sur lesquels on lit : *Les martyrs! Les martyrs du rappel! Les prisonniers d'Etat!*

La population toute entière a pris la cocarde de l'association du rappel pour montrer qu'elle n'est pas intimidée. Pendant ce temps O'Connell tient des levers dans la prison de *Circular-Road*, qu'il a convertie en une véritable Cour. Une file compacte remplit les rues environnantes. Des mesures de police régulent la circulation des voitures, qui forment une procession autour de la prison. Des registres y sont disposés pour recevoir les noms des visiteurs, tandis que l'on fait queue à une autre porte pour être admis à l'honneur de voir les prisonniers d'Etat. Les admissions paraissent faciles, car c'est par milliers que ces braves Irlandais sont admis à voir leur chef Daniel. Parmi les premières personnes qui se sont rendues à la prison, figurent le lord-maire, Mgr. French, évêque de Galway; Mgr. Fléming, évêque de Terre-Neuve; le dernier lord-maire, allemand Roë; M. O'Brien, membre du parlement, plusieurs illustrations du barreau et tout ce que Dublin compte d'hommes éminents dans les professions libérales, l'industrie et le commerce. L'ambassadeur d'O'Connell va chaque matin célébrer la messe dans la prison. Il écrivait en le quittant, le second jour de sa captivité :

« Je viens de célébrer les divins mystères pour O'Connell dans sa cellule. Vous ne serez pas surpris que mon cœur déborde d'émotion, d'une émotion à laquelle ne se mêle néanmoins ni tristesse ni découragement. Je n'ai jamais vu le libérateur dans une attitude plus sublime que ce matin, agnucillé, dans les fers, je puis le dire, devant l'autel, qu'il a lui-même affranchi. C'était un bien plus beau spectacle que ce qu'on voit du juste luttant avec l'adversité. Si ceux qui ont travaillé par tous les moyens à abreuver d'amertume et de dégoûts ses vieux ans avaient vu sa joyeuse sérénité au moment où il recevait la divine communion, je ne dirai pas qu'ils auraient été désappointés; mais, pour l'honneur de la nature humaine, je suis convaincu qu'ils se seraient repentis d'avoir cherché à imprimer à un tel homme la flétrissure d'un conspirateur.

Ces faits sont assez éloquentes par eux-mêmes pour dispenser de toute réflexion. Ils sont dignes de fixer l'attention des gouvernements qui se croient assez forts pour opprimer impunément les consciences. L'Irlande domine au monde catholique la mesure de la puissance que peut encore la majorité d'une nation quand elle revendique ses droits en prenant pour point d'appui la conscience.

## FRANCE.

— Le commencement des hostilités entre l'empire de Maroc et la France peut influer gravement sur l'état de nos relations avec l'Espagne. On sait que les injures reçues par l'Espagne dans la personne de son consul à Mazagan sont les premiers motifs de la guerre sainte qui vient d'éclater contre nous. Toutes les circonstances paraissent se réunir pour favoriser une alliance militaire, une fraternité d'armes entre l'Espagne et la France. Un ex-fant d'Espagne, le prince D. Henrique, à bord du brigantin *Manzanares*,

présidera à l'expédition navale de l'Espagne; un prince français commandera notre escadre.

— On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« Lundi dernier, un jeune homme de bonne mine, dont les vêtements annonçaient un ouvrier aisé, marchait, rue de Cléry, d'un pas mal assuré. Déjà, à plusieurs reprises, il avait été obligé de s'asseoir sur le trottoir, tant ses souffrances étaient vives, et, chaque fois, après quelques minutes de repos, il s'était remis péniblement en marche; mais il était facile de voir qu'il marchait sans but, et seulement pour éviter les questions des passants qui s'arrêtaient près de lui. Il arriva ainsi jusqu'à la rue Saint-Philippe; mais là les forces lui manquèrent tout à fait: il tomba, et, en un instant quarante ou cinquante personnes s'attroupèrent autour de lui. Une chaise fut apportée par un habitant du voisinage; de l'eau fut jetée au visage du jeune homme, on lui fit respirer du vinaigre; mais l'évanouissement persistait.

« En ce moment passèrent deux Frères de la Doctrine chrétienne: quelques paroles prononcées dans la foule leur ayant appris de quoi il s'agissait, ils se firent jour au travers du cercle de curieux, et arrivèrent près de l'ouvrier; l'un des Frères lui tâta le pouls, appuya son oreille sur sa poitrine, puis il s'écria: « Ce malheureux se meurt d'inanition! » L'autre Frère court chez un traiteur voisin; il en rapporte du bouillon, un peu de vin: tous deux s'efforcent d'en faire avaler une petite quantité au moribond. Au bout d'un instant ses joues reprirent quelque animation, puis il rouvrit les yeux, et, ne pouvant parler, il serria la main d'un des charitables Frères pour témoigner sa reconnaissance. Lorsque cet infortuné fut entièrement revenu à son état normal, il répondit en ces termes aux questions qui lui furent adressées :

« Je suis arrivé à Paris il y a trois jours. Avant d'entrer dans la ville, j'avais dîné à une portée de fusil de la barrière, à un endroit que l'on nomme, je crois, La Villeite. Comme je sortais gaiement de l'auberge, je fus accosté par un ouvrier voyageur, ayant, comme moi, le sac sur le dos. Nous causons; il me demande si je suis déjà venu à Paris; je réponds que non et alors il m'offre d'aller loger avec lui dans une maison garnie où il a demeuré plusieurs mois lors de ses précédents voyages. J'accepte, et nous entrons en ville; mais le faubourg est long; mon compagnon était très altéré: nous entrons successivement dans plusieurs cabarets.

« Il faisait nuit lorsque nous arrivâmes à la maison garnie dont mon compagnon m'avait parlé. Sous prétexte d'économie, il me détermine à partager la chambre qu'il doit occuper. Je dépose mon sac dans cette chambre, et, après nous être de nouveau rafraîchis, mon camarade m'emmène sous prétexte de me faire voir le Palais-Royal. Une heure après, nous étions dans une cave où l'on vend de la bière et où l'on joue la comédie, et comme j'étais déjà bien étourdi, mon compagnon s'est esquivé et n'a plus reparu. J'ai passé deux jours à chercher inutilement le garni où j'ai déposé mon sac qui, outre mes effets, contenait une somme de 150 fr.; je ne savais ni le nom de la rue, ni celui du maître de la maison garnie. Il me restait en poche quelque monnaie; mais, depuis deux jours, je n'ai plus rien, et ne pouvant chercher de l'ouvrage, dépourvu que j'étais de linge, ni me résoudre à mendier, je serais mort si vous ne m'aviez secouru.

« Une collecte fut aussitôt improvisée dans le rassemblement formé autour du jeune ouvrier; puis les Frères, le firent monter avec eux dans une voiture de place, l'emmenèrent en déclarant qu'ils se chargeaient de pourvoir à tous ses premiers besoins. »

— Il s'est passé dernièrement, au conseil de révision de Dijon, un fait assez curieux pour mériter la publicité. Un conscrit appelé se présente avec un air d'assurance, et, sur la demande qui lui est faite s'il a des cas de réforme à faire valoir, il répond affirmativement. Comme c'était un jeune homme bien constitué, le chirurgien se met à le considérer, à l'examiner avec le plus grand soin. Quelle est donc votre infirmité, dit-il au conscrit? — Parbleu! répond celui-ci, je la porte sur ma figure, tout le monde peut le voir..... Et le chirurgien d'examiner plus attentivement ce jeune homme; mais il ne remarque aucune différence sur son visage.... M. a déclaré qu'il était borgne, dit un membre du conseil. Nouvel examen de la part du chirurgien, qui ne voit aucune différence entre les deux yeux, lesquels fonctionnent bien et semblent rouler également dans leur orbite.

— Pour mettre fin à cette scène, le conscrit enlève avec un doigt l'un de ses yeux et le dépose sur le bureau. Alors, chacun admira ce chef-d'œuvre de l'art. Cet œil était si bien confectionné qu'il était impossible, lorsqu'il était placé, de diviner lequel des deux était postiche. Forcé fut donc de reconnaître que le conscrit était bien et dument borgne. Une fois sa réforme prononcée, il reprit son œil, le remit dans son orbite et se retira, laissant toute l'assemblée dans l'étonnement.

ESPAGNE.

— On lit dans le *Journal politique de Toulouse* du 27 mai :

« Nous apprenons d'une source certaine que le P. Fulgentio Lopez, confesseur de l'infante Maria-Luisa-Carlotta, venant de Bourges, est passé à Bordeaux, lundi dernier, se rendant à Madrid, et qu'il a rempli auprès des personnages les plus considérables du parti carliste qui résident à Bordeaux une mission dont l'avait chargé don Carlos. Le prince a fait savoir qu'il était prêt à abdiquer ses droits en faveur de son fils aîné, et à faire toutes sortes de sacrifices pour assurer le bonheur de l'Espagne et pour contribuer à la réconciliation de sa royale famille avec celle de Madrid. Les personnes à qui cette communication avait été présentée ont, sur-le-champ, envoyé à don Carlos une adresse de félicitations, dans laquelle on le remer-

cie de la preuve d'abnégation personnelle qu'il vient de donner en faveur du bien-être des Espagnols.

« Tous ces faits sont pressentir l'heureuse conclusion du mariage de la reine Isabelle II avec le prince des Asturies, fils aîné de don Carlos, qui est le vœu des hommes sages de tous les partis. »

— Les journaux de Barcelone donnent les détails suivants sur l'arrivée de la reine d'Espagne en cette ville : Barcelone, 3 juin.

« Hier, dans la soirée, le fort Montjuich a annoncé par un coup de canon que le convoi royal approchait de la ville. Aussitôt toute la population se dirigea vers le port et attendit patiemment, durant trois heures, l'arrivée de LL. MM. Enfin, des cris d'allégresse et des salves d'artillerie se sont fait entendre: LL. MM. venaient de mettre pied à terre. Elles ont été reçues par toutes les autorités. L'alcade constitutionnel leur a présenté trois bouquets de fleurs liées par des rubans brodés d'or. Les jeunes gens qui étaient allés au-devant de LL. MM. sur des chaloupes et des barques, se réunissant à un grand nombre d'autres personnes qui attendaient sur le môle, se formèrent en haie et accompagnèrent aux flambeaux la calèche royale jusqu'à la cathédrale. Au milieu des autorités et des personnes de distinction de la suite, on remarquait douze rameurs uniformément vêtus de pantalons blancs avec cravates noires et chapeaux cirés à larges rubans. LL. MM. et S. A. étaient dans un magnifique landau découvert, traîné par six chevaux richement harnachés et portant des panaches de belles plumes blanches. S. M. a été reçue à la cathédrale suivant le rituel d'usage. A son entrée dans l'église, la musique a joué la marche royale espagnole. La foule pressée sous les nefs du temple était immense, lorsque le *Te Deum* solennel a été achevé, et que LL. MM. ont eu terminé leurs prières dans la chapelle de Sainte Eulalie, le cortège a repris sa marche dans le même ordre, en suivant les rues de l'Obispo, la place San-Jaime, les rues Ferdinando VII, Rambla, Dormitorio de San-Francisco, Fusteria, Encantés et la place du Palais. Là, la foule s'arrêta pour voir défilé les troupes. A minuit et demi, les princesses se sont rendues à la cathédrale, où l'on a célébré un office solennel, et sont rentrées au palais vers deux heures. La Barcelonnette avait été illuminée en un instant, et, ses innombrables clartés se reflétant dans les mers, produisaient l'effet le plus pittoresque. Pour compléter ce magnifique tableau, la lune, cachée jusqu'alors par un nuage, avait repris tout son éclat au moment même où passait le cortège. »

La présence à Barcelone de la reine Isabelle et de sa mère a provoqué un tel enthousiasme, qu'à leur retour du monastère de Sorin, qu'elles ont visité dans la soirée du 4 juin, la population a défilé les chevaux et porté leur voiture jusqu'au palais, tandis qu'une foule de villageois éclairaient de leurs cierges à longue mèche cette scène caractéristique.

A Valence, les deux reines ont donné l'exemple d'une vive piété. S'il faut en croire les journaux Espagnols, elles sont accueillies partout avec enthousiasme.

— Tandis que les journaux de Paris sont pleins de l'annonce du mariage de la reine Isabelle avec le fils de D. Carlos, les feuilles de Madrid jettent des cris d'alarme à la nouvelle de la prochaine arrivée du comte de Trapani à Barcelone. La presse espagnole, à ce propos, se déchaîne contre la politique du gouvernement français, qu'elle accuse de tenir les fils de cette intrigue. Le parti carliste ne cache pas que le mariage d'Isabelle avec le comte de Trapani serait le signal d'une nouvelle insurrection, et les menaces de ce parti sont assurément redoutables lorsqu'elles se combinent avec celles du parti progressiste. Il nous paraît évident que l'alliance avec un prince napolitain serait la pire combinaison de toutes. Peu importerait pour les intérêts français que le duc d'Aumale parvint, en cette occasion, à épouser la veuve d'Isabelle, mendiant ainsi quelque chance de royauté misérable. La plus sûre politique pour toute nation est de faire triompher la paix et la justice chez nos voisins; la paix en Espagne n'accompagnera pas un prince napolitain; quant à la justice, elle n'obtient peut-être pas à transiger avec D. Carlos, mais à coup sûr elle ne perdrait rien à la réconciliation de deux partis qui ont été divisés par tant d'injures, par tant de haines atroces.

Du reste, le mariage avec le prince des Asturies paraît avoir toutes les chances de réussir. On rapporte que l'infante Carlotta, en mourant, a laissé à son confesseur la mission de faire abdiquer D. Carlos en faveur de son fils, à la condition du mariage entre ce jeune prince et Isabelle. Cette mission, s'il faut en croire quelques journaux, aurait complètement réussi. On prétend aussi que le voyage de l'empereur de Russie à Londres ne sera plus sans influence pour hâter le succès de cette affaire; l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse seraient d'accord en cela avec la politique moscovite, la France opposerait encore des difficultés; mais que peut la France avec son habile et hardi gouvernement? Tout au plus essaierait-elle d'obtenir la main de l'infante Louisa Fernanda pour le duc d'Aumale. Il est vrai que, dans le cas où les affaires d'Espagne prendraient définitivement une heureuse tournure par suite d'un mariage qui réconcilierait les partis, la main de cette infante ne serait plus à dédaigner pour la maison d'Orléans.

On dit que M. de Viluma, à son passage à Paris, a été reçu de la manière la plus obséquieuse; mais ce diplomate est *fort espagnol*. Narvaez aussi se montre *fort espagnol*; il nous semble qu'il n'y aurait aucun mal à cela, si notre gouvernement avait su, dans toutes les occasions, se montrer véritablement français.

SUISSE.

— On lit dans la *Gazette de Bâle* du 6 juin :

« Le Grand Conseil vient de rendre le décret suivant :

«Sont considérés comme rebelles et devront être arrêtés comme tels et jugés sur le champ : 1<sup>o</sup>. les auteurs de la prise d'armes qui, dans les dix-huit derniers jours, ont excité le peuple à prendre les armes pour combattre les troupes du gouvernement ; 2<sup>o</sup>. ceux qui ont exercé un commandement, rempli des fonctions supérieures comme chefs de colonnes, ceux qui se sont mis à la tête de bandes armées, les membres du comité cantonal de la Jeune-Suisse ; 3<sup>o</sup>. les membres du comité de Martigny qui se trouvent impliqués dans l'affaire de la proclamation du 12 mai. Le conseil d'état dirigera des poursuites contre les individus qui ont commis des désordres, des violences, ou qui ont employé des menaces. Ceux qui ne sont pas compris dans ces catégories peuvent retourner dans leurs foyers, mais sous la condition de se soumettre aux précautions du décret du 24 mai, s'ils sont membres de la société de la Jeune-Suisse.

## GRÈCE.

—Les dernières lettres d'Athènes (21 mai) inspirent des craintes nouvelles pour la tranquillité publique ; ils parlent même de troubles qui déjà auraient éclaté dans quelques provinces. C'est sous ces tristes auspices qu'ont commencé les élections, dont le parti de l'opposition compte se servir pour renverser le ministère. Cette opposition a pour principal levier la faction russe, qui n'épargne rien pour précipiter le pays dans de nouvelles catastrophes qu'elle compte exploiter pour porter ses chefs au timon de l'Etat.

## ÉTATS-UNIS.

*Élection de la Nouvelle-Orléans.*—Le 1<sup>er</sup> juin, ont eu lieu, à la Nouvelle-Orléans, des élections pour le renouvellement de la législature d'état et pour la nomination des membres d'une convention qui doit opérer quelques modifications dans la constitution de l'état. Cette lutte électorale était attendue avec une vive anxiété, parce qu'elle doit faire préjuger d'une manière ou d'une autre si la Louisiane se rangera sous le drapeau d'Henri Clay ou sous celui de Polk, dans la prochaine bataille présidentielle. L'*Abeille* du 2, proclame le triomphe des whigs, mais elle avoue qu'il n'est pas aussi complet qu'il dût l'être. Elle dit aussi que l'élection a été accompagnée de quelques scandales qui ne permettent pas de bien apprécier qu'elle est réellement la force respective des deux partis.

## LE PAUVRE HONTEUX.

L'événement qui changea les destinées de la France bouleversa de plus hautes fortunes que celle du capitaine Gerbaut, mais il ne réduisit pas une plus digne famille à une condition plus misérable. Au tems où le capitaine occupait un grade honorable dans l'armée, Mme. Gerbaut tenait le bureau de poste d'une ville de province. Il fut licencié et sa femme perdit son bureau de poste.

Pendant que le capitaine, ainsi déchu, cherchait inutilement un modeste emploi dans une administration particulière, la famille vécut des petites économies amassées. Plus d'une année se passa, et les ressources s'épuisèrent. Gerbaut, accablé par la mauvaise fortune, découragé de tous ces vains efforts, tomba malade ; il fut mort, faute de soins indispensables, si sa femme, avec le courage du désespoir, n'eût consacré ses jours et ses nuits à un travail aussi pénible qu'insuffisant. C'était pitié de voir une si faible créature, surchargée de tant de soins, de fatigues et d'inquiétudes. Gerbaut souffrait toutes les douleurs d'une âme délicate et fière, et ne supportait le fardeau de la vie que par l'espérance toujours déçue et toujours renaissante de parvenir à soulager sa pauvre compagne et de retrouver enfin le moyen de faire vivre sa famille par son travail. Tous les efforts de Mme. Gerbaut tendaient à conserver de certains dehors. On s'imposait dans le secret de l'intérieur les plus cruelles privations pour soutenir une apparence décente. C'était moins par honte d'une misère honorable, que par dignité personnelle ; c'était aussi pour ne pas affliger le capitaine et elle-même par le spectacle désespérant de leur profonde détresse. D'ailleurs, Mme. Gerbaut pensait, peut-être avec raison, que la pitié n'est pas un élément de succès et que plus leur dénûment serait visible, moins son mari aurait de chance pour obtenir ce qu'il sollicitait. Rien n'attristait les yeux dans leur réduit en apparence plus modeste que pauvre, une propreté extrême excluait l'idée de la misère.

Bien qu'il ne fût plus jeune, le capitaine eût courageusement pris le parti d'apprendre un état, s'il n'eût fallu d'abord donner un tems assez long pendant lequel il se flattait de rencontrer ce qu'il cherchait avec tant d'ardeur. Comme il avait une belle écriture et s'entendait en comptabilité, de tems à autre on lui trouvait des copies à faire, des comptes à établir. Mais c'était là des ressources bien passagères. Néanmoins, le travail lui remettait l'espérance au cœur. Il revenait heureux au logis, quand il y apportait le moyen de procurer à sa compagne quelques jours de repos. Les enfans avaient aussi leurs fêtes d'autant plus vives qu'elles étaient rares. Avec quel bonheur ce pauvre père les voyait sauter et s'écrier joyeusement autour de lui ! Comme il s'attendrissait en contemplant leurs petites figures épanouies lorsqu'il disait en rentrant : « JULIE, AGLAE, j'ai fait bonne rencontre. » Alors il étalait à leurs yeux charmés quelques

beaux fruits, de jolis gâteaux, des bonbons scintillans devant lesquels on dansait longtems avant d'y toucher. Cependant la vie se montrait sous son aspect le plus sévère aux jeunes filles du capitaine : elles grandissaient et commençaient à travailler, aidant leur mère et faisant de la tapisserie pour un magasin qui lui fournissait de l'ouvrage. Toutes trois aussi entretenaient avec soin ce qui restait de linge et de vêtemens. Si triste que fût cette besogne, elle occupait et donnait la satisfaction d'un devoir accompli.

Le capitaine était le plus malheureux. Sa femme ne pouvait le voir, habitué à la vie active, se dévorer dans l'inaction et se désespérer jusqu'à la rage à l'idée d'être, non-seulement inutile, mais à charge à sa famille. Tous les jours elle inventait un nouveau prétexte de sortir et de distraction, et, pour arracher le capitaine à lui-même, elle lui prouvait la nécessité d'une démarche, d'une visite, lui donnant souvent un espoir qu'elle n'avait pas. Mais cet homme, si brave devant l'ennemi, manquait de courage pour s'exposer au refus ou à l'humiliation ; il n'avouait pas trop toute sa pénurie et sollicitait avec trop de délicatesse et de discrétion pour réussir ; il était trop fier pour être importun. Aussi avait-il conservé quelques bonnes relations avec d'anciens compagnons d'armes et particulièrement avec un général, lequel devait à l'empire une situation brillante. Le couvert du capitaine était mis une fois par semaine à la table abondante du général. Il fallait voir ce jour-là Mme. Gerbaut passer en revue la pauvre toilette de son mari. Les injures du tems n'y paraissaient pas. Les enfans étaient plus joyeux que de coutume quand ils voyaient leur père si brave, et tous se croyaient moins misérables. Cependant chaque jour rendait plus difficile la continuation de ces miracles d'économie. Tout se détruisait à la longue, et l'on ne pouvait rien remplacer.

Un jeudi (c'était le jour du gala du capitaine), Mme. Gerbaut vit avec une inexprimable douleur que le vieil habit noir, si religieusement ménagé pour les grandes occasions, allait refuser le service à son maître. Il serait alors impossible de se présenter, chez le général. Cette petite circonstance, qui rappelait une si longue suite de douleurs, dont le terme même était impossible à prévoir, fit défaillir la courageuse femme. Elle se mit à fondre en larmes en réparant de son mieux les boutonnières et les réparemens de cet habit, témoin de meilleurs jours et de douces espérances.

Elle retourna, pour tâcher de le rafraîchir, un petit ruban rouge qui avait déjà plusieurs fois subi la même opération. Enfin, le capitaine partit, et sa tenue était fort convenable pour qui ne savait pas le secret de ses misères cachées. Le général, d'ailleurs se souvenait d'avoir été soldat, et n'était pas homme à mesurer sa considération sur la valeur d'un habit ; il avait en outre une estime réelle pour le capitaine Gerbaut, dont le caractère honorable était apprécié par tous les officiers de son corps. La table du général réunissait ce jour-là une douzaine de convives. Pendant le dîner, la conversation prit une tournure industrielle. L'activité française commençait à porter dans les arts de la paix un peu de l'ardeur qu'elle avait prodigué pendant quinze ans sur les champs de bataille, à travers toute l'Europe. On établit quelques parallèles entre les produits de la France et ceux de l'Angleterre. Le général se fit apporter à ce propos un petit chef-d'œuvre d'art mécanique. C'était une montre nouvelle curieuse et de grand prix à cause de la multiplicité de ses rouages, déliés et de toutes les subdivisions de tems qu'indiquaient divers cadrans. Ce bijou passa dans toutes les mains, puis la conversation changea d'objet, et l'on avait débattu vingt autres questions, sans les résoudre, lorsqu'on sortit de la salle à manger. Rentré au salon, le général se souvint de la montre, et, sonnait son valet de chambre il lui ordonna de la reprendre sur la table, où elle devait être restée pour la remettre où il l'avait prise. Après quelques instans, le domestique rentra assez effaré ; il n'avait pas trouvé la montre : le général, surpris, et craignant quelque inattention, retourna avec Baptiste, à la salle à manger, et ne fut pas plus heureux.

—Quelqu'un ou M. le général lui-même ne l'aurait-il pas emportée par mégarde au salon ? demanda le domestique inquiet.—Je ne le crois pas, mais il est aisé de le voir.

Nouvelle recherche sans meilleur résultat.—Ce que je redoute, dit le général, c'est qu'on n'ait fait quelque étourderie et que la montre ne soit brisée, écrasée.

—Nous ne sortons pas d'ici qu'elle ne soit retrouvée, interrompit un convive avec une solennité d'assez mauvais goût.—Cette décision, reprit en souriant un jeune homme, qui peut-être avait disposé de sa soirée, me paraît menaçante pour le général et un peu attentatoire à la liberté de tous. Je propose une mesure plus concluante et plus expéditive : c'est de nous laisser fouiller.

*A continuer.*

## DECES.

—A Chambly, à 9 heures du matin, M. Hector Kimber, âgé de 20 ans, par suite de la picote maligne secondaire, quoiqu'il eût été vacciné avec soin en bas âge. Ainsi finit dans le force de la jeunesse, un jeune homme, qui faisait le bonheur d'un père respectable, qui peu de temps auparavant eut à déplorer la perte de son épouse, et qui aujourd'hui se trouve sans enfant. Hector Kimber étudiait la médecine avec succès et promettait de devenir un membre utile et distingué de la profession qu'honore son digne père.

## EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

LES EXERCICES LITTÉRAIRES DU COLLÈGE DE MONTRÉAL auront lieu le 30 et 31 du courant, en quatre séances, deux le matin et deux le soir; celles du matin commenceront à 8 heures, et celles du soir à 1 1/2 heure. Personne ne sera admis à la dernière séance à moins d'être pourvu d'une carte d'entrée. Le tout sera terminé par la distribution solennelle des prix. Immédiatement après commenceront les vacances; et les classes s'ouvriront de nouveau le 18 de SEPTEMBRE.

P. S. Pour avoir des cartes d'entrée s'adresser au collège.  
BAILE, Ptre. DIRECT.

SERONT VENDUS MERCREDI, 31 du présens, au presbère de Nicolet, les EFFETS D'EGLISE, et les LIVRES de feu M. LEPROHON curé de la paroisse de Nicolet. Cette VENTE n'aura lieu que sur les DEUX HEURES P. M. à la suite des exercices littéraires du séminaire.

Trois-Rivières, 19 juillet.

P. ARCHAMBAULT, Vic. Gén.

B. FORTIN, Ptre. Chap.

Exécuteurs testamentaires.

## DEMANDES DE MAITRES D'ECOLE.

On a besoin dans la paroisse de TERREBONNE de DEUX MAITRES D'ECOLE munis de bonnes recommandations, pour tenir des écoles dans la campagne. S'adresser aux COMMISSAIRES de la paroisse, ou à M. Porlier, Curé du lieu.—Les lettres franches de port.

## ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELÉAU & LAMOTHE,  
Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKÉ et Cie.

A VENDRE.

A CE BUREAU,  
CANTIQUE pour la TEMPÉRANCE.

## Ornements d'Eglise.

## AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sousigné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabriciens de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

A. M. J. C. ROBILLARD, }  
New-York.

"Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) ces marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport de prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique." Les échantillons des objets

PLUS RICHES ET LES PLUS NOUVEAUX, sont exposés à Montréal, aux Magasins de JOSEPH ROY, Ecr., et plus tard à Québec, chez C. D. BALZARETTI, Ecr.

On remplira avec un soin tout particulier les ordres en tout genre, qu'on voudra bien remettre pour OBJETS D'EGLISE.

On fera venir les ORNEMENTS tout faits, si on le préfère.

J. C. ROBILLARD,

No. 32, Beaver à l'encoignure de Broad Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE,  
DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.  
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, peuvent s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

N. B.—Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

## COLLÈGE DE LA SAINTE-CROIX,

WORCESTER,  
Près Boston.

CE COLLÈGE nouvellement établi par les soins de l'Evêque de Boston, Mgr. Fenwick, et placé sous sa direction immédiate, est bâti sur une des collines qui environnent la ville de Worcester. A une position agréable, il joint l'avantage d'un air parfaitement pur, et d'une eau abondante et limpide. Une ferme de 82 acres est annexé au COLLÈGE.

LE PLAN D'ÉDUCATION qu'on y suit pour être en rapport avec les différentes professions auxquelles les jeunes gens peuvent se destiner, renferme 3 branches d'études spéciales, c'est-à-dire les études propres à l'Etat Ecclésiastique, aux Belles-Lettres, et au Commerce.

Le Cours d'étude propre aux jeunes gens qui se destinent au Commerce embrasse l'Écriture, l'Arithmétique, la tenue des livres, l'étude des langues Anglaise et Française, l'Histoire, la Géographie, la Connaissance de la Sphère, l'Algebre élémentaire, la Géométrie, et les autres parties les plus pratiquées de Mathématiques. On y fait de plus un cours spécial de Composition et de Déclamation propres au génie des deux langues anglaise et française. La Science de la Religion n'est pas oubliée dans cette spécialité; on s'attache à montrer aux jeunes gens le parfait accord de la Religion naturelle, domaine de la Raison, avec la Révélation, dépôt sacré de la Foi.

Le cours d'études destiné aux jeunes gens qui veulent acquérir une connaissance plus étendue des Belles Lettres embrasse l'étude du latin et du grec, celle des auteurs classiques et des poètes, la Rhétorique, la Logique, la Philosophie, la Métaphysique et la Morale, l'Histoire Ecclésiastique, l'Astronomie, la Chimie, et les autres branches des Sciences Naturelles.

Le cours d'Etudes Ecclésiastiques comprend en outre les leçons de Théologie et d'Écriture Sainte.

Comme ces 3 trois branches d'étude forment le cours complet d'éducation, les parents auront la liberté de choisir parmi ces sciences, celles qu'ils jugeraient pouvoir être utiles à leurs enfants dans la profession qu'ils leur destinent.

L'INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE est surtout l'objet de soins particuliers: outre l'explication familière du Catéchisme, on a soin de donner de fréquentes conférences sur les principes, les doctrines et les cérémonies de l'Eglise catholique.

Les élèves sont constamment sous les yeux de leurs professeurs ou directeurs, même pendant le temps des récréations.

Les livres nécessaires aux études doivent être fournis aux élèves par leurs parents ou correspondans ou bien ils pourront être achetés au collège à des prix aussi modérés que possible.

On ne recevra pas au collège des enfants au-dessous de 8 ans ni au-dessus de 14. On n'y reçoit aussi que les catholiques.

## Prix de la Pension.

Le prix de la pension est de 150 dollars par an: cela comprend l'éducation, la nourriture, le logement, le blanchissage et le raccommodage du linge et des bas.

La pension doit être payée 6 mois d'avance, et une remise de 10 pour 100 sera faite à ceux qui seront punctuellement exacts à remplir cette condition. Le président du collège est autorisé à renvoyer, après 2 mois de séjour dans la maison, ceux des élèves dont la pension n'aura pas été payée d'avance.

Les Arts d'agrément et l'étude des langues étrangères sont en dehors du prix de la pension ainsi que les soins du médecin pour le cas de maladie. On pourra procurer aux élèves qui le désireraient des leçons de ces Arts d'agrément ou de langues étrangères, c'est-à-dire, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, de musique, de dessin, de peinture, de danse, et d'escrime.

Les vacances commencent la dernière semaine de juillet et se terminent le 15 septembre exclusivement.

N. B.—La route la plus directe est celle d'Albany. On fait le trajet d'Albany à Worcester en 9 heures par le Rail-Road; et le même Rail-Road fait le trajet de Worcester à Boston en 2 heures.

THOMAS F. MULLEDY,

PRÉSIDENT.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7s. 6d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4s.  
Chaque insertion subséquente, 1s.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Ptre.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Ptre.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.